



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton NB
E3C 2M6

22 avril, 2020

F5211-200057

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : Services professionnels d'indexation de Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA)

PAC :

L'objectif de ce préavis d'adjudication de contrat (PAC) est de signaler l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour l'obtention de ces services à Alexis Pacey 186 rue Oceanview, Bedford, N.-É., B4A 4G4.

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

INTRODUCTION :

Les services d'indexation professionnels de la base de données des résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA) ont pour but de remplir l'obligation du ministère en tant que partenaire ASFA et de veiller à ce que le contenu canadien en matière aquatique et halieutique soit indexé dans la base de données ASFA.

CONTEXTE :

En 1970, la base de données d'ASFA a été établie par la FAO, laquelle fournit un service de résumés analytiques et d'indexage des ouvrages internationaux du domaine de la science, de la technologie, de la gestion et de la conservation des ressources et des environnements de mer, d'eau saumâtre et d'eau douce, y compris leurs aspects socio-économiques et juridiques.

Pêches et Océans Canada a une responsabilité et un engagement auprès de la FAO de garantir que le contenu canadien du domaine aquatique et halieutique soit indexé dans la base de données d'ASFA.

OBJECTIFS :

La Direction générale de la gestion de l'information au sein du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) a été chargée de veiller à ce que l'indexation de qualité d'ASFA se poursuive dans le cadre d'un accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies. Le conseil consultatif d'ASFA exige que toutes les personnes chargées de saisir de l'information dans la base de données d'ASFA des Nations Unies soient des bibliothécaires, des bibliotechniciens ou des personnes ayant une expérience considérable des outils de recherche dans le domaine halieutique et aquatique. Il est indispensable que l'indexeur d'ASFA soit formé pour utiliser le logiciel www-ISI-ASFA et qu'il ait de l'expérience en préparation des données ASFA avant leur saisie dans la base de données. Un cours est donné par la FAO à tous les partenaires ASFA (ce cours n'est pas offert au grand public); ce cours explique les règles, les listes d'autorité, les formats, les codes et les procédures exigées par tous les indexeurs ASFA.

La création d'indicateurs d'entrée requiert des compétences et de l'expérience en matière d'indexage, à l'aide d'outils de thésaurus et d'analyse de sujet en matière de publications de recherche en sciences aquatiques. Les entrées de données doivent être conformes aux recommandations d'ASFA.

De plus, il est nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des écrans d'entrée d'ASFA et de l'industrie de la publication en matière de science marine, car la documentation du processus d'indexation et de la création de documents de procédure appropriés font partie des produits à livrer de ce contrat.

EXIGENCES CONCERNANT LES TRAVAUX :

- Fournir des services professionnels d'indexage et entrer ces données dans la base de données bibliographique de l'ASFA, conformément aux normes exigées par le conseil consultatif d'ASFA. Ces normes sont fournies sur demande.
- Fournir un minimum de 185 contributions mensuelles à l'indexage;
- Prendre les mesures appropriées pour éviter que l'indexage accumule du retard;
- Créer ou modifier des résumés existants pour les saisir dans ASFA;
- Mener des recherches pour trouver les articles ou les publications canadiennes qui doivent être indexés dans ASFA;
- Réviser la liste de surveillance des titres d'entrée actifs et inactifs sur une base annuelle.
- Représenter le MPO aux réunions du conseil consultatif de l'ASFA, le cas échéant.
- Avoir de l'expérience avec le logiciel www-ISI-ASFA et l'utiliser dans l'environnement Windows actuel du MPO;
- Fournir un rapport d'étape bihebdomadaire détaillé, ainsi qu'une liste des contributions réalisées, et les statistiques sur les contributions entrées;

Tâches et produits à livrer

En plus des tâches mentionnées ci-dessus, l'entrepreneur devra fournir un rapport d'étape bihebdomadaire détaillé, ainsi qu'une liste des contributions réalisées, et les statistiques sur les contributions entrées. Un rapport annuel portant sur la liste complète des contributions (y compris les titres de série) à la base de données d'ASFA sera exigé à la fin de chaque année financière.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT :

Le niveau d'effort estimé fourni au MPO sera comme suit :

Période initiale du contrat	- 185 jours
Période facultative 1	- 185 jours
Période facultative 2	- 185 jours

CRITÈRES OBLIGATOIRES :

- Doit être un partenaire ASFA formé
- Doit avoir connaissance des directives ASFA
- Doit avoir 5 ans d'expérience dans l'indexation des publications du MPO
- Doit avoir 5 ans d'expérience dans l'indexation de publications canadiennes
- Doit avoir 5 ans d'expérience certifiée ASFA dans la saisie de données et l'indexation des publications de l'OPANO
- Doit avoir 5 ans d'expérience dans l'utilisation du logiciel www-ISI-ASFA

VALEUR ESTIMATIVE :

La valeur totale du contrat ne doit pas dépasser 40 000 \$ hors taxes applicables pour la période ferme allant de l'attribution du contrat au 31 mars 2021. Chaque année facultative suivante est estimée à 40 000 \$ (chacune).

APPLICABILITÉ DE L'ACCORD COMMERCIAL ET AUTRES OBLIGATIONS :

- ALENA
- Accord de libre-échange Canada-Chili
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada - Honduras
- Accord de libre-échange Canada - Corée
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama

EXCEPTOIN AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT :

Les exigences en matière de politique suivantes s'appliquent au processus de préavis d'adjudication de contrat (PAC) :

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Selon l'article 10.2.1 et l'article 6 (d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

- les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule société.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Aucune propriété intellectuelle ne sera créée dans le cadre de ce contrat.

DURÉE DU CONTRAT :

Le contrat sera en vigueur à compter de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2021. Le contrat sera assorti de trois années facultatives chacune d'une durée d'un an, qui seront appliquées à la discrétion du MPO.

Période ferme : à partir de l'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2021

Année d'option 1 : du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Année d'option 2 : du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

DROIT DU FOURNISSEUR DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente **doivent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom est indiqué dans le présent préavis, à la date de clôture au plus tard. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences publiées.**

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS :

Le 7 mai 2020 à 14 h (HAA)

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Rob Bowie

Spécialiste Passation des marchés/Int.

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone : (506)-478-4138

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca